

**PACTE**  
 **LOI**  
D'ORIENTATION  
& D'AVENIR  
AGRICOLES

---

## CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

---

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail

**Tendances démographiques, sociales**

**Emplois et activités, organisation du travail (sous-traitance, spécialisation, etc.), revenus, conditions de travail**

### **Définition**

D'importantes transformations des emplois et activités agricoles se prolongeront, dans les prochaines années, qui modifieront le rapport au métier, la réalisation des tâches productives, la construction des revenus et l'attractivité du secteur.

### **Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle**

#### **Un emploi familial en baisse et un développement du salariat**

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitants et coexploitants agricoles a diminué de 21,5 % en Centre-Val de Loire (- 6 618 personnes). Le reste de la main-d'œuvre familiale se raréfie (4 837 personnes de moins, soit -54 %). L'évolution du statut des GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) depuis 2010 a facilité le passage de conjoints vers le statut de coexploitants. Cependant, ce statut est surtout utilisé au sein des exploitations d'élevage, peu présentes en région.

Le développement du salariat compense une partie du recul de la main-d'œuvre familiale. Le salariat permanent non familial continue de progresser, puisque 18,6 % des exploitations y ont recours en 2020 (+ 0,7 points). En revanche, le nombre de salariés concernés diminue de 7,3 % (- 724 personnes), pour un volume de travail en baisse de 6,7 % (-551 ETP - équivalents temps plein). Dans les exploitations régionales, près de trois actifs permanents sur dix sont aujourd'hui des salariés, familiaux, permanents non familiaux ou saisonniers.

Le volume de travail salarié occasionnel est stable entre 2010 et 2020 (- 3 ETP), à 3 533 ETP. Si le travail repose encore majoritairement sur les exploitants (19 072 ETP pour 24 142 personnes), les salariés sont aujourd'hui plus nombreux (40 066 personnes), en particulier les occasionnels (28 947 actifs). En France métropolitaine, les trois quarts des salariés occasionnels (74 %) et plus de 90 % des salariés permanents sont de nationalité française (hors travail détaché).

## L'externalisation des travaux se développe

L'externalisation des travaux compense une partie du recul de la main-d'œuvre familiale, atteignant 1 222 ETP en 2020. Le travail confié à des CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) a progressé de plus de 80 % entre 2010 et 2020 (à 60 ETP), pendant que les entreprises de travaux agricoles (ETA) et autres prestataires doubleraient leur activité (atteignant 1 162 ETP).

Plus de la moitié des exploitations (50,4 %) ont eu recours à de la prestation de services pour au moins un acte technique en 2020, très majoritairement sur les productions végétales. Les grandes exploitations ont plus recours à la prestation que les plus petites : 62 % des grandes y ont eu recours en 2020, contre 25 % des micro-exploitations. L'externalisation d'actes liés aux productions animales reste plus rare. De nombreux éleveurs externalisent toutefois des chantiers végétaux spécifiques, notamment l'ensilage.

L'externalisation s'est complexifiée et intensifiée : en 2020, 5,2 % des exploitations déléguaient l'ensemble des actes techniques sur au moins une production végétale, et 8,8 % sur l'ensemble de leurs productions végétales, ce qui représente plus de 177 000 ha.

Le développement de l'externalisation des tâches se double de l'émergence de nouvelles formes de travail (essor des groupements d'employeurs, travail détaché, Wwoofing), qui ne contribuent pas forcément à l'amélioration des conditions de travail.

## Niveaux de rémunération

L'éventail des revenus des exploitants est très ouvert et variable d'une année sur l'autre : en 2021, les 10 % des exploitations enregistrant les plus faibles résultats courants avant impôt (RCAI) ont des RCAI inférieurs à 12 468 euros, les résultats de la tranche la plus élevée s'élèvent à 174 398 euros par unité. Ramené à l'équivalent temps plein non salarié, un quart des agriculteurs a un RCAI inférieur à 27 992 euros et un quart a un revenu brut supérieur à 149 499 euros. Un an auparavant, le résultat était tout autre : 10 % des exploitations avaient un résultat courant négatif, inférieur à -14 757 € et la tranche supérieure atteignait plus de 90 853 €. Un quart des agriculteurs avait alors moins de 5 893 € de RCAI par temps plein, et un quart percevait plus de 39 888 €. **La volatilité du cours des produits agricoles au cours de la dernière décennie, ainsi que les aléas climatiques plus fréquents et intenses, rendent les revenus des exploitants plus erratiques.**

Sur l'ensemble de la production agricole en métropole, le niveau des rémunérations salariées reste bas : en 2020, la majorité de la masse salariale correspondait à des rémunérations inférieures à 1,3 SMIC (pour une moyenne à 1,32). Sur dix ans, les rémunérations horaires brutes des salariés ont progressé de 4 % en euros constants pour l'ensemble du secteur. Les écarts entre secteurs ont tendance à s'accroître.

Il faut distinguer les revenus dégagés par les exploitations (notamment le RCAI, Résultat courant avant impôt) des prélèvements privés des exploitants, et des revenus des ménages agricoles, notions emboîtées mais distinctes. Les exploitations d'élevage de ruminants (notamment bovins viande) présentent les RCAI par exploitant les plus faibles en moyenne sur la période 2018-2021 (23 562 €). Même les plus performantes d'entre elles ont des résultats inférieurs à la majorité des exploitations des autres orientations (viticulture, grandes cultures, polyculture-élevage).



## Prospective et hypothèses d'évolution

### Les exploitants agricoles, des chefs d'entreprise comme les autres ?

La majorité des actifs intervenant dans les exploitations, seront, de façon encore plus marquée, des salariés (même si ce n'est que pour de courtes périodes), et les intervenants externes se multiplieront. Avec une main-d'œuvre de moins en moins souvent familiale, les exploitants devront développer de nouvelles capacités et compétences de management.

L'externalisation posera la question des tâches à déléguer, et, au-delà d'un simple calcul de coût, de celles du ressort de la stratégie d'entreprise méritant d'être ré-internalisées (orientations et stratégies d'entreprises).

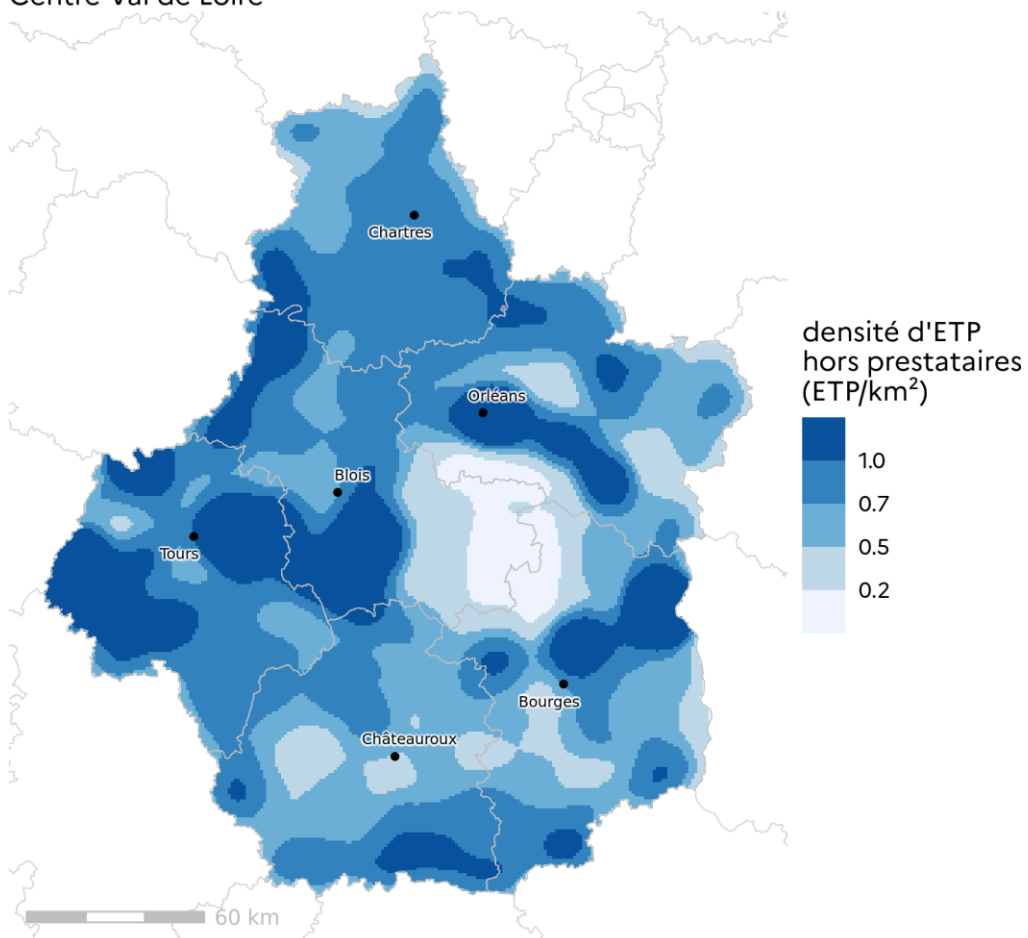
## De plus en plus de salariés, mais lesquels ?

Le manque d'attractivité du secteur, à la fois en matière de statuts et de rémunérations, se traduira par un fort taux de renouvellement des salariés. Les taux de départ constatés au niveau national permettront-ils la montée en compétences sur des tâches de plus en plus techniques, complexes et exigeantes ? Le faible coût de la main-d'œuvre permettra-t-il le développement du capital humain, alors que ces actifs sont aussi nombreux à intervenir dans les exploitations ?

La question de la transition agroécologique des exploitations peut également être un levier d'attractivité, notamment pour les installations hors cadre familial. A titre d'illustration, entre 2010 et 2020, les installés hors cadre se sont plus souvent installés sur des exploitations en agriculture biologique ou les ont converties au moment de l'installation ou dans les années suivantes par rapport aux installations dans le cadre familial.

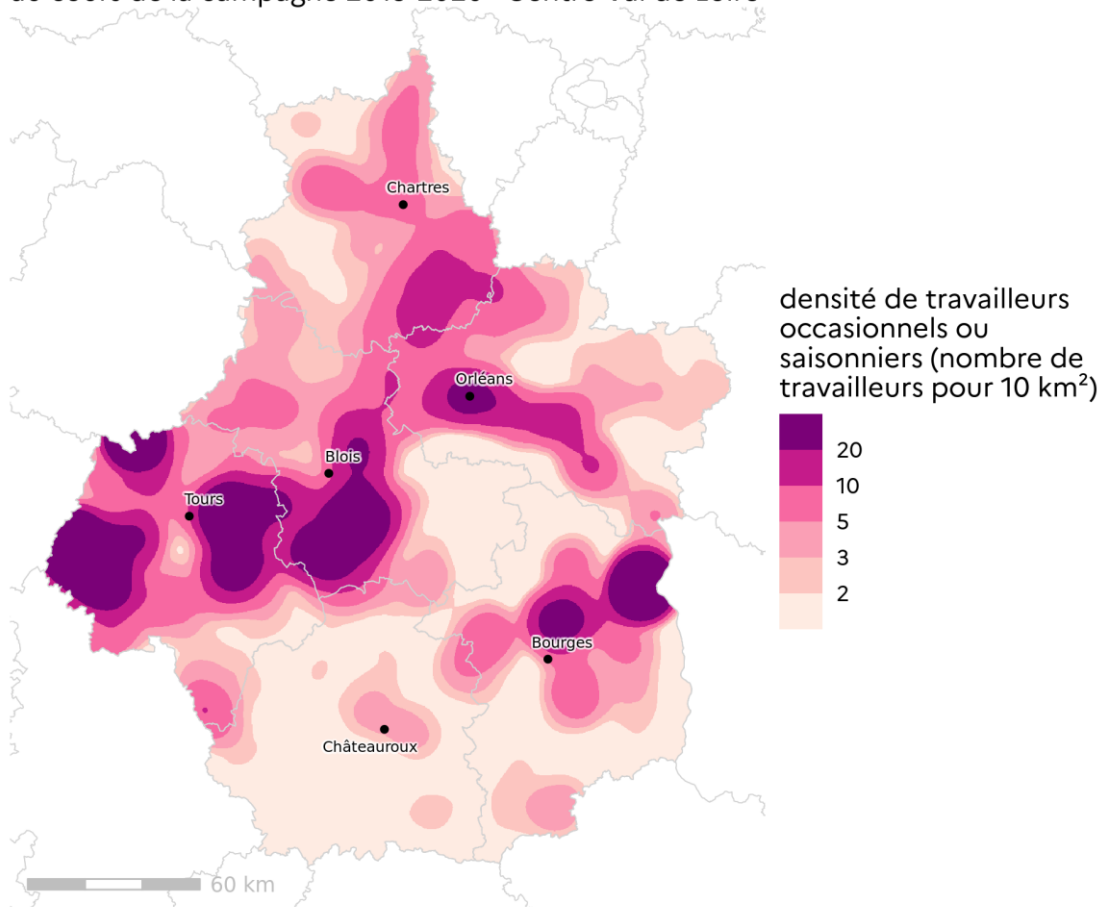
## Effectif salarié en équivalent temps plein (ETP)

Centre-Val de Loire



données : Agreste Recensement agricole 2020  
champ : exploitation dont le siège est dans la région  
lissage par densité de noyau à 15 km  
à la commune du siège  
fond carto. IGN Adminexpress 2020  
DRAAF Centre-Val de Loire 2022-07-21

## Personnes ayant travaillé de manière occasionnelle ou saisonnière au cours de la campagne 2019-2020 - Centre-Val de Loire



données : Agreste Recensement agricole 2020  
champ : exploitation dont le siège est dans la région  
lissage par densité de noyau à 15 km  
à la commune du siège  
fond carto. IGN Adminexpress 2020  
DRAAF Centre-Val de Loire 2022-07-21